



NOTE SYNTHÉTIQUE DE PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE L'OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL - COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU CASTELLU

Cadre général

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année, dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice, les résultats de l'exécution du budget par le Président.

Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quel que soit leur nature, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé. Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Président et au comptable public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU retrace l'ensemble des mandats et titres de recettes de la commune. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le CFU de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTi).

Cette note vient préciser la présentation des résultats 2025 de l'OTi de la communauté de communes Fium'Orbu Castellu.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrents des services intercommunaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies aux usagers (classement de meublés, partenariats...), à la taxe de séjour et à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement ont représenté **297 896,88 €** en 2025.

Les dépenses de fonctionnement comprennent notamment les achats de matières et fournitures diverses, les charges de personnel, les prestations de services effectuées.

Les dépenses de fonctionnement ont représenté **297 066,63 €** en 2025.

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement			Recettes de fonctionnement		
Libellé	Définition	CFU 2025	Libellé	Définition	CFU 2025
Charges à caractère général	Dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité	68 691,65 €	Produits de services		4 500,00 €
Charges de personnel	Dépenses de personnel	214 923,29 €	Fiscalité locale	Reversement taxe de séjour par CCFC	250 000,00 €
Atténuation de produits		00,00 €	Dotations et participations	Dotations	23 551,00 €
Autres charges de gestion		4 951,69 €	Autres produits de gestion		2,81 €
Charges financières	Intérêts des emprunts	0 €	Atténuation de charges		17 411,07 €
Dépenses réelles		288 566,63 €	Recettes réelles		295 464,88 €
Ecritures d'ordre en dépenses		8 500,00 €	Ecritures d'ordre en recettes		2 432,00 €
TOTAL GENERAL		297 066,63 €	TOTAL GENERAL		297 896,88 €

L'année 2025 a généré un excédent de fonctionnement de **30 806,60 €**.

La section d'investissement

L'investissement regroupe :

- En dépenses, toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobiliers, matériels, biens immobiliers, études.

Les dépenses d'investissement ont représenté **3 282,00 €** en 2025.

Les recettes d'investissement ont représenté **10 180,00 €** en 2025.

Les dépenses et recettes de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement		
Libellé	Définition	CFU 2025	Libellé	Définition	CFU 2025
Emprunt	Rbt du capital	0 €	Dotations, fonds divers et réserves	FCTVA	0 €
Immobilisations corporelles	Dépenses d'investissement	850,00 €	Subventions		1 680,00 €
Immobilisations corporelles	Dépenses d'investissement	850,00 €			
Immobilisations incorporelles	Dépenses études hors opérations	0 €			
Subventions d'investissement	Restitution subvention CDC salle spectacles	0 €			
Chapitres d'opérations pour compte de tiers	Préfinancement CDC pour OPAH	0 €			
Dépenses réelles		850,00 €	Recettes réelles		1 680,00 €
Ecritures d'ordre en dépenses		2 432,00 €	Ecritures d'ordre en recettes		8 500,00 €
TOTAL GENERAL		3 282,00 €			10 180,00 €

L'année 2025 a généré un excédent d'investissement de **16 831,63 €**.

La dette :

Néant.

Les états financiers

Les états financiers, alimentés par le comptable, permettent de donner une vision du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entité à la clôture de l'exercice.

Ils sont constitués :

- Du bilan : il récapitule l'ensemble des éléments d'actif et de passif de l'entité
- Du compte de résultat : il récapitule l'ensemble des produits et des charges de l'exercice de manière à faire apparaître le résultat comptable de l'exercice.